Présentation Synthétique Budgets Primitifs 2021 : URBANISME

Les résultats de clôture 2020 des budgets urbanisme : Voltaire, Haut-Verson, Paradis et Lac sont à 0 dans les 2 sections.
En effet, s'agissant de budget de stock, les écritures qui avaient été passées en dépenses de fonctionnement ; chapitres 011 et 65 page 15, sont transférées en section d'investissement par une recette de fonctionnement du même montant : compte 7133, page 16.

Et la dépense qui apparait en section d'investissement : compte 3355, page 17, est équilibrée par une avance du budget principal en recette d'investissement : compte 168748, page 18.

L'ensemble des dépenses prévues sur chacun des budgets urbanisme fait l'objet d'une avance du budget principal.

Les dépenses prévues en 2021 :

Pour le lotissement Voltaire :
Compte 6045 : 35 900,00€ pour des frais d'étude, de plan d'aménagement.
Compte 608 : 990,00€, pour des frais accessoires, des frais d'annonce le cas échéant.
Compte 65888 : 10,00€pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).
L'avance prévisionnelle du budget principal est donc de 36 900,00€.

Pour le lotissement Haut-Verson:
Compte 6015 : 100 000,00€ pour des frais d'achat de terrain
Compte 6045 :13 500,00€ pour des frais d'étude,
Compte 608 : 990,00€, pour des frais accessoires, des frais d'annonce le cas échéant.
Compte 65888 : 10,00€pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).
L'avance prévisionnelle du budget principal est donc de 114 500,00€.

Pour le lotissement Paradis:
Compte 6045 : 6 800,00€ pour des frais d'étude, et frais de notaire
Compte 605 : 116 000,00€ pour des travaux de viabilisation,
Compte 608 : 990,00€, pour des frais accessoires, des frais d'annonce le cas échéant.
Compte 65888 : 10,00€pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).
L'avance prévisionnelle du budget principal est donc de 123 800,00€.

Pour le lotissement du lac:
Compte 6045 : 42 170,00€ pour des frais d'étude,plan d'aménagement,
Compte 605 : 1 028 000,00€, pour des travaux de dépollution.
Compte 608 : 990,00€, pour des frais accessoires, des frais d'annonce le cas échéant.
Compte 65888 : 10,00€pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).
Une subvention de 164 880,00€ a été notifiée au titre du soutien à l'investissement, ainsi l'avance prévisionnelle du budget principal est donc de 906 290,00€.

Le montant total des avances s'élève donc à : 1 181 490,00€. Il s'agit d'un montant prévisionnel, le montant qui sera effectivement versé, correspondra aux dépenses réelles qui seront réalisées en 2021.

Retour

Retour